



Le contrat social multipartite (CSM)

**Expérimentation « Accompagnement à
l'autonomie en santé »**

**SÉMINAIRE NATIONAL MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ - PARIS 5 FÉVRIER 2019**

**Dominique LACHAT
Directrice-adjointe centre hospitalier de Rouffach**

Qu'est ce que le CSM ?

- * 1997 - 2010 : le Conseil de l'Europe promeut une nouvelle stratégie de la cohésion sociale, capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres
- * Outils : **la coresponsabilité**, recherche d'une meilleure efficacité pour le bien-être de tous
- Le contrat social multipartite s'inscrit dans le cadre des **initiatives éthiques et solidaires des citoyens** pour lutter contre l'exclusion = 1^{ère} expérimentation à la Ville de Mulhouse auprès des publics touchant le RSA.



Nouvelle approche de lutte contre l'exclusion pour mettre en relation les personnes bénéficiaires et des partenaires ressources sur un territoire donné.

Les principaux objectifs

- Traiter le problème de l'exclusion sous l'angle du **partenariat** en plaçant les bénéficiaires sur un pied d'égalité avec les autres partenaires.
- Permettre aux bénéficiaires de devenir des acteurs à part entière **en développant leur pouvoir d'agir** pour une meilleure intégration dans la cité

Le CSM avec les personnes souffrant de troubles psychiques (à partir de 2013)

Se traduit par :

- la création de liens sociaux et d'engagements dans une démarche de solidarité partagée et réciproque pour lutter contre l'isolement
- la participation au projet des patients, comme partenaires-auteurs, de la conception du CSM, à sa mise en œuvre, à son suivi, et à son évaluation
- l'apprentissage et la découverte des instances citoyennes, de la vie en communauté
- l'accompagnement vers l'autonomie en santé mentale

Les finalités du projet

- Redonner du pouvoir d'agir aux personnes souffrant de troubles psychiques
- Changer le regard des acteurs locaux pour favoriser le mieux-vivre ensemble et laisser une place à chacun

Les étapes du projet

I) Etape de lancement du CSM	II) Etape de préparation du CSM			III) Etape de concrétisation du CSM	IV) Fin du CSM
Création d'une dynamique de groupe et de liens confiance entre et avec les partenaires auteurs, appropriation du projet	a) Définition du bien-être / mal-être par les partenaires auteurs	b) Construction du CSM par les partenaires auteurs : partage des responsabilités, identification des ateliers de progrès, du calendrier, préparation du contrat, etc.	c) Signature du contrat	a) Mise en place des ateliers de progrès vers le bien-être et respect des engagements mutuels Organisation de la Co-évaluation participative b) de mi-parcours et c) finale	Prise en main du CSM par le groupe de façon autonome s'il le souhaite, avec un soutien possible.
<i>Septembre/Octobre</i>	<i>Novembre/Décembre</i>	<i>Janvier/Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Février à Juin</i>	<i>Juin</i>



LES TERRITOIRES INVESTIGUÉS



Mulhouse :
2013/2014 et 2017/2018



Guebwiller :
2015/2016 et 2018/2019



Colmar : 2016/2017

Thann/Cernay :
2017/2018



Projets 2019/2021 : « adolescents »
Colmar + 1 ou 2 autres territoires



Ste Marie aux Mines :
2017/2018



St Louis : 2018/2019

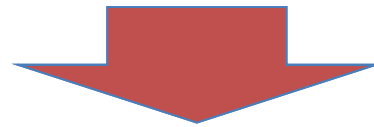


Altkirch : 2019

MÉTHODE SPIRAL

Indicateurs de bien-être

D'une manière générale, qu'est ce que c'est pour vous que le bien-être ?

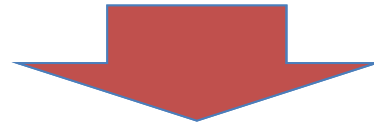


Distribution de post-it pour que chacun puisse noter ses idées : une idée par post-it, puis tour de table pour que chacun puisse s'exprimer

MÉTHODE SPIRAL

Indicateurs de mal-être

D'une manière générale, qu'est ce que c'est pour vous
que le mal-être ?



Même méthode que pour le bien-être

Parallèlement à ce travail,

Intervention d'un psychologue ou metteur en scène qui travaille sur les habiletés sociales en complément des groupes de parole et ce en lien avec les dimensions de bien-être et de mal-être

- confiance en soi
- cohésion de groupe
- communication
- réactivité
- bien-être versus conflit
- gestion des émotions positives et négatives
- rêves

MÉTHODE SPIRAL

Résultats de la co-évaluation

A partir des 3 questions, les partenaires-auteurs sont invités à s'exprimer sur les contributions relatives au bien-être produites par la démarche de co-responsabilité du CSM



- Selon vous, en quoi le CSM a participé / amélioré votre bien-être ?
- Selon vous, en quoi le CSM n'a pas eu d'effet sur le bien-être ou a eu un impact négatif ?
- Selon vous, quelles améliorations possibles proposeriez vous ?

THÈMES PROPOSÉS PAR LES PARTENAIRES-AUTEURS

ATELIERS DE PROGRÈS

Echange d'expériences avec des personnes d'autres CSM pour ouvrir le réseau	Rencontre des partenaires auteurs du CSM RSA de Mulhouse
Accompagnement vers la réinsertion professionnelle pour se sentir utile et mieux s'assumer financièrement	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi (comment se vendre sur le marché du travail ...) • Croix Marine (ESAT)
Trouver un logement et connaître la réglementation en matière de location	ADIL
Gestion du budget	<ul style="list-style-type: none"> • CRESUS (comment obtenir un crédit ?) • EDF (comment faire des économies sur les factures ?)
Connaître les associations caritatives (bénévolat) pour pouvoir investir son temps auprès de personnes qui en ont besoin	<ul style="list-style-type: none"> • France bénévolat • Le Rezo • Elan sportif
Ecoute neutre / entraide mutuelle / pair-aidance	<ul style="list-style-type: none"> • Démocratie sanitaire • Droits des patients
Apprendre à gérer la douleur et se relaxer pour parvenir à gérer ses angoisses	Atelier « clown »
Partage du théâtre	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du théâtre des Tuileries • Intervention du théâtre de Bourtzwiller